

*Assemblée générale annuelle de parents
Mardi 20 septembre 2022, à 18 h 00
Dans la Salle verte (ancien gymnase de l'école)*

PROCES-VERBAL

Étaient présents :

Mesdames:

Natalie Arsenault
Vicky Marsh
Julie Hugues
Nancy Audet
Jacinthe Archambault
Lucie Lamarre
Stéphanie Guité
Vikie Arsenault
Myriam Bujold
Nathalie Élément
Joanie Arsenault
Isabelle Roy
Nancy Kahi
Anne-Sophie Fremond

Messieurs :

Tommy Yaun
Vincent-Olivier Bastien
Félix Poirier
Mathieu Giroux

I : Information D : Décision = doit être approuvé

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée débute à 18 h30.

Mmes Vicky et Natalie souhaitent la bienvenue à tous les parents présents et procèdent à l'ouverture de la réunion.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (D)

Mme Vicky Marsh fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Jacinthe Archambault propose l'adoption propose l'adoption de celui-ci tel que lu.

2223-09-01 Adopté à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SEPTEMBRE 2021 (D)

Mme Vicky Marsh, présidente du CÉ, survole le procès-verbal de l'assemblée générale de septembre 2021. Les personnes présentes ont reçu le document à l'avance pour pouvoir le lire.

Mme Nancy Audet en propose l'adoption.

2223-09-02 Adopté à l'unanimité.

4. INFORMATION DE LA DIRECTION

4.1 Présentation du personnel de l'école

Un PowerPoint a été préparé afin de présenter tout le personnel de l'école.

4.2 Projet éducatif

Mme Natalie Arsenault présente le personnel de l'école à l'aide d'une présentation assistée créée par deux élèves de 6^e année. Elle présente ensuite les grandes lignes du projet éducatif 2017-2023.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022 (D)

Le rapport est animé et présenté par la direction.

Mme Anne-Sophie Frémont propose l'adoption du rapport annuel tel que lu.

2223-09-03 Adopté à l'unanimité.

6. ORGANISATION DES PARENTS PARTICIPANTS (O.P.P.)

Mesdames Vicky Marsh et Natalie Arsenault font une brève présentation des activités organisées par l'O.P.P.

Elles encouragent les parents à donner leur nom aux membres du C.É. lorsque celui sera élu.

7. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023 (D)

Mises en candidatures (3 postes de parents)

Sont en fin de mandat :

Mme Mélanie Litalien

Mme Vicky Marsh

Mme Jacinthe Archambault

Sont sur le conseil d'établissement pour 2022-2023 :

Mme Sabrina Houle

Mme Julie Hughes

Mme Nancy Audet (Substitut)

Présidente d'élection : Mme Vicky Marsh

Secrétaire d'élection : Mme Natalie Arsenault

Ouverture de la période d'élection

Mme Myriam Bujold propose M. Tommy Yaun

Mme Jacinthe Archambault propose Nancy Audet

Mme Anne-Sophie Fremond propose Mme Jacinthe Archambault

Mme Nancy Audet propose Mme Lucie Lamarre

Mme Vikie Arsenault se propose, elle est appuyée de Mme Nancy Kahi

Mme Nancy Kahi propose Anne Sophie Fremond

M. Vincent-Olivier Bastien se propose, il est appuyé de Mme Anne-Sophie Fremond

Mme Lucie Lamarre propose Mme Isabelle Roy

Mme Vicky Marsh propose la clôture des mises en candidature.

Accepté à l'unanimité.

M. Tommy Yaun ACCEPTE

Mme Nancy Audet REFUSE (elle se propose comme substitut)

Mme Jacinthe Archambault ACCEPTE

Mme Lucie Lamarre ACCEPTE

Mme Vikie Arsenault ACCEPTE

Mme Anne-Sophie Fremond REFUSE (elle se propose comme substitut)

M. Vincent-Olivier Bastien ACCEPTE

Mme Isabelle Roy REFUSE

Sont élu.e.s au C.É. pour un mandat de deux ans:

M. Tommy Yaun (2022-2024)

Mme Jacinthe Archambault (2022-2024)

Mme Lucie Lamarre (2022-2024)

Mme Vikie Arsenault (2022-2024)

M. Vincent-Olivier Bastien (2022-2024)

SUBSTITUTS : Mmes Nancy Audet, Stéphanie Guité et Anne-Sophie Fremond

Sont nommées pour un mandat d'un an comme représentants de la communauté :

Mme Isabelle Roy nous informe que le conseil municipal désire créer des liens avec le milieu scolaire. Le conseil d'établissement mandatera quelqu'un pour inviter un membre de la communauté à siéger au conseil d'établissement.

REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS : Mme Sabrina Houle se propose elle-même pour être représentante au comité de parents.

8. AUTRES SUJETS

8.1 M. Francis Plourde, enseignant de musique, présente deux chansons avec des élèves de 3e année.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (D)

M. Vincent-Olivier Bastien propose la levée l'assemblée à 20h.

2223-09-04

Adopté à l'unanimité.

Vicky Marsh, présidente et Natalie Arsenault, directrice